

Adhésion

Membre

Bienfaiteur



Lors de son Assemblée générale de Saint-Herblain (août 2018), Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France a décidé de modifier ses statuts pour proposer aux citoyennes et citoyens de devenir membres bienfaiteurs.

Notre association de Libres Penseurs développe trois types d'actions :

- Nationale (secours matériels et bourses d'études)
- Internationale (soutien aux écoles publiques : Liban, Sénégal...)
- De soutien aux amis de la Libre Pensée persécutés ou en danger dans le monde et à leurs familles.

Ceci dans le but de contribuer de façon pérenne à assurer sa stabilité financière par un prélèvement régulier sur leur compte bancaire.

Cette possibilité est ouverte à tous, adhérents ou non de la Libre Pensée.

Cela donne droit à une information spéciales sur les actions entreprises. Une lettre d'information électronique (newsletter), sera instituée.

Nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes extérieur assermenté, membre de la Compagnie des Commissaire aux Comptes. Les membres bienfaiteurs seront également invités (comme observateurs) aux assemblées générales.

**Devenez membre bienfaiteur !
proposez-le autour de vous !**